

Procès verbal du Conseil d'Ecole n°3 du 28/06/2021

Ecole d'Arnac la Poste

Membres du Conseil d'école

- Mme l'Inspectrice de circonscription : Mme Guionnet (excusée)
- Mme le Maire : Mme Drieux (excusée)
- Mme la chargée des affaires scolaires : Mme Poujaud et Mme Dupuis
- Association 'les enfants d'abord' : M. Tijeras
- Parents d'élèves : Mme Boiron, M. Rafaël (excusé), Mme Chanton, M. Desmassias, Mme Triffaut, Mme Tijeras
- Enseignants : Mme Degomme, M. Duchier, Mme Theillaud, Mme Ruben du Courtieux, Mme Précigout,
- Personnel communal : Mme Ribière (ATSEM).
- DDEN : Mme Roch.

A la rentrée scolaire 2021, il y aura un nouveau DDEN avec Mme Roch : M.Vigor.

Début de séance : 18h00

1. Présentation de la répartition et effectifs pour la rentrée 2021/2022

Mouvement des personnels : Mme Ruben du Courtieux perd son poste et quitte à regret l'école. Mme Degomme part sur un nouveau poste.

La personne assurant la décharge de Mme Précigout est Mme Lacroix. Elle assurera la décharge de Mme Précigout le lundi et le vendredi.

Les répartitions peuvent évoluer durant l'été en fonction des inscriptions. Pour le moment 2 schémas sont envisagés :

TPS/ PS /MS/GS : 18 (1 + 8 + 6 + 3)

CP/CE1/CE2 : 21 (11+5 + 5)

CM1/CM2 : 21 (12+9)

2. Questions pédagogiques

Bilan du projet d'école

AXE 1 : FAVORISER L'ACCESSIBILITE DE TOUS LES ELEVES AUX COMPETENCES DE FIN DE CYCLE

- **Développer le plaisir de lire, d'écrire, compter et respecter autrui**

Temps de lecture quotidienne commun à l'école

Mnimum 1 exposé à présenter aux autres classes

15min de calcul mental par jour

Activités d'écriture quotidienne liées au thème lexical de la semaine

S'exprimer quotidiennement devant la classe et/ou les autres classes (dont préparation d'exposés)

Projets pluri-disciplinaires mettant la production écrite au centre (affiche informative, exposé, résumé, synthèse...)

Défis maths sur la résolution de problème

AXE 2 : FLUIDITE DES PARCOURS & QUALITE DE LA VIE SCOLAIRE

Personnaliser, individualiser le parcours d'apprentissage des élèves selon leurs besoins :

Réalisation d'exposés à présenter au sein de la classe et entre les classes

Création de livres par rapport aux projets de classe

Utilisation du nouveau vocabulaire par l'élève lors de situations d'évaluation

Décloisonnement sur des apprentissages précis

Individualisation des apprentissages

Développement du tutorat

Liaison CM2-6ème avec rencontres et projets communs

Rencontres sportives inter-écoles

Mise en place de PPRE

Qualité de la vie scolaire

Echanges sur les pratiques, conseils de maîtres réguliers, conseil d'enfants

Ouverture de l'école aux parents , échanges avec la psychologue et le médecin scolaires, échanges réguliers avec la mairie

Bienveillance de l'adulte vis-à-vis des élèves et des élèves entre eux,

Poursuite des actions entreprises les années précédentes : marché de Noël, fête de l'école, sortie à la bibliothèque, JMF,...

AXE 3 LES PARCOURS EDUCATIFS

PEAC (Parcours Educatif Artistique et Culturel) :

Poursuivre les actions culturelles des années précédentes

Mise en place à venir d'un cahier suivant les promotions d'élèves d'un enseignant à l'autre avec un répertoire des œuvres étudiées au cours de l'année, des photos lors de sorties culturelles, des rencontres faites, des pratiques expérimentées

Parcours éducatif et de la santé :

Développement de l'hygiène bucco-dentaire avec projets dents en classe de GS-CP

Découvrir et goûter de nouveaux légumes

Rencontre avec les pompiers et jeux de rôles sur les gestes de premiers secours

Parcours citoyen :

Débat philo

Projet tri des déchets avec le SYDED et mise en place du tri sélectif au sein de l'école (CE2)

Permis internet et permis piéton et vélo (CM)

* « je lis j'élis » : les enfants ont pu voter pour leur livre préféré

* USEP : les élèves de CE2 ont élaboré une randonnée dans le cadre du projet 'à la porte de mon école'. Tous les élèves de l'école ont testé le parcours le lundi 28 juin

* Piscine : pas de piscine cette année. Besoin de parents accompagnateurs agréés pour l'année prochaine. Nous n'avons que très peu de parents agréés à ce jour.

Il est suggéré de faire appel à la population de la commune pour y contribuer.

Mme la Directrice rappelle qu'il y a cependant un agrément à passer et à obtenir.

Cependant, il a été demandé à la piscine un devis pour bénéficier de l'intervention d'un maître-nageur. Dans ce cas, la séance passerait de 45 à 95 €. Le devis sera déposé à la mairie et étudié au conseil municipal.

* Chorale : intervention pendant 20h de Véronique Espona, dumiste (diplômée en éducation musicale), au sein de l'école

* haie d'écolier : plantation d'une haie par les élèves de mater et CM

* liaison CM2-6ème : participation au journal du collège ce qui continuera les années suivantes

* permis vélo : les élèves de CM ont bénéficié d'une intervention de la prévention routière

* voyage scolaire : toutes les classes sont allées à la tourbière des Dauges

* fêtes de fin d'année : 2 juillet : spectacle à partir de 17h30 (ouverture des portes).

3. Vie scolaire

a. Organisation de la semaine pour la rentrée 2021

Emploi du temps inchangé : (validé auprès de l'Inspection Académique pour les trois années à venir)

LUNDI : 9h-12h / 13h30-16h30

MARDI : 9h-12h / 13h30-16h30

JEUDI : 9h-12h / 13h30-16h30

VENDREDI : 9h-12h / 13h30-16h30

+ APC 16h30-17h30 (1h ; un jour par semaine)

La rentrée 2020/2021 des élèves aura lieu le jeudi 2 septembre à 9h.

b. Travaux salle de classe

La mairie fait réaliser à partir du 12 juillet des travaux dans la classe actuelle de CM1-CM2.

c. Présentation de la liste de fourniture par classe

Les listes de fournitures sont approuvées par le conseil d'école et seront distribuées dans les cahiers avant la fin de l'année.

Une liste commune est proposée pour les élèves du CE1 au CM2.

Cette liste est identique à celle de l'année passée.

Les élèves auront un exemplaire de cette liste d'ici à la fin de l'année scolaire.

Une liste sera aussi mise sur le panneau d'affichage.

d. Coopérative scolaire : bilan financier

Tourbière des dauges : - 600 €

Participation des familles : +114€

Projets divers : -91,17€

BILAN : Nous débuterons l'année 2021-2022 avec 7618 €.

L'école a fait une demande de subvention auprès de la mairie pour le financement du transport pour la Tourbière des Dauges (Europ Voyages 23).

4. Santé et sécurité : alerte incendie et exercice PPMS

2 exercices incendie réalisés dans l'année (évacuation sans incident)

5. Questions diverses

STAGE réussite CE2 : M. Duchier est volontaire auprès des enfants de CE2 pour apporter les aides nécessaires à la réussite de leur scolarité et à la validation du socle commun de connaissances et de compétences. Les stages de réussite sont une des formes d'aides pédagogiques permettant de revoir et de consolider des apprentissages fondamentaux après une période marquée par une continuité dans les apprentissages des plus complexes.

Ce stage a été proposé à certaines familles.

- Ces stages auront lieu la première semaine des vacances scolaires (du 7 au 13 juillet). Ils auront lieu de 9h à 12h.

Madame le Maire précise que contrairement à ce qui a été noté lors du dernier conseil d'école, un enfant non inscrit à la garderie peut ponctuellement (en cas d'urgence) fréquenter la garderie en prévenant l'école et la mairie.

Un parent d'élève souhaite apporter les informations suivantes : à la cantine, des mots inappropriés ont été utilisés par certains agents à destination de certains enfants. Le problème a été signalé à la mairie par des parents. Mme le Maire est intervenue. Suite à cela la cantinière est intervenue auprès des élèves, intervention qui a été mal perçue par certains. Des parents sont ainsi retourner en mairie n'acceptant pas ces propos. Une nouvelle intervention de Mme le Maire a permis d'apaiser la situation à ce jour.

La mairie nous informe que les journées du patrimoine auront lieu les 18 et 19 septembre. A cette occasion les élèves de l'école pourront bénéficier le vendredi 17 septembre d'une exposition sur les moyens de transport (vélo et tramway).

La mairie est actuellement en attente d'un projet autour de l'opérette.

Deux parents sont allés au sein de l'Inspection Académique deux années de suite pour défendre le maintien de notre 4^{ème} classe. Il est demandé à la mairie si des discussions sont en cours au sein du secteur pour réfléchir à une organisation scolaire pérenne à venir sur notre secteur:-

Information complémentaire apportée par Mme Le Maire post-conseil d'école : Suite au CDEN du 5 février 2021 actant la fermeture de classes pour la rentrée 2021, Mme Le Maire d'Arnac La Poste et M.Le Maire de Lussac Les Eglises ont demandé à nouveau à être reçus par la DSDEN, rendez-vous qui a eu lieu le 16 février . Suite à cette entrevue, la DSDEN a décidé d'organiser le 26 mars 2021 une réunion intitulée « organisation et évolution du tissu scolaire » avec tous les Maires du nord du Département à Magnac Laval qui hélas n'a pas permis d'avancer sur le sujet mais qui, nous espérons, aura une suite pour mener à bien cette réflexion sur notre territoire.